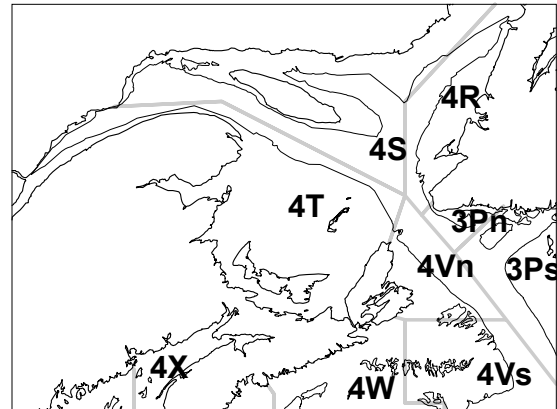


Plie canadienne du sud du golfe du Saint-Laurent (div. 4T)

Renseignements de base

La plie canadienne est largement présente dans tout l'Atlantique Nord-Ouest, de l'ouest du Groenland au golfe du Maine. Dans l'ensemble de son aire de distribution, on la trouve à des profondeurs intermédiaires (de 80 à 250 m) et dans les eaux froides (à des températures de moins de 0 °C à 1,5 °C). Les mâles et les femelles ont des cycles biologiques différents : les femelles croissent plus rapidement et atteignent une plus grande taille que les mâles, qui vivent moins longtemps qu'elles. Les femelles arrivent à la maturité sexuelle entre 7 et 15 ans et les mâles entre 5 et 7 ans. Durant la fraye, qui a lieu du début du printemps à l'été, chaque femelle pond des centaines de milliers d'œufs. Les œufs fécondés flottent près de la surface de l'eau pendant plusieurs jours. Après l'éclosion, la jeune plie canadienne vit à l'état pélagique jusqu'à ce qu'elle mesure au moins 18 mm. Elle subit alors une métamorphose et devient benthique. Au cours de son cycle vital, la plie canadienne consomme une grande variété d'organismes. Les jeunes plies consomment des organismes de fond comme les mysis, les amphipodes, les polychètes, les échinodermes et les mollusques. Les plus vieilles plies mangent d'autres petits poissons et invertébrés.

Dans le sud du golfe du Saint-Laurent (division 4T de l'OPANO), la plie canadienne est gérée selon des quotas depuis 1977. Cette ressource était exploitée surtout par des palangriers dans les années 1930, mais dès les années 1960 la plupart des débarquements vinrent de la pêche à la senne et au chalut à panneaux. Actuellement, la plie canadienne est capturée dans diverses pêches aux engins fixes et aux engins mobiles, les sennes exploitées par des bateaux de moins de 45 pieds étant l'engin dominant. Du fait de la croissance de la flottille de pêche aux engins mobiles dans les années 1960, une forte proportion des plies canadiennes dans 4T (de 30 à 40 % en poids) se situait sous la taille commerciale et était rejetée en mer. Des mesures récentes, notamment l'accroissement des maillages et le débarquement obligatoire de toutes les prises, ont vraisemblablement réduit les rejets.



La plus récente évaluation intégrale du stock considéré ici remonte à février 2001; elle est résumée dans le Rapport sur l'état des stocks A3-26 (2001). Le présent rapport met à jour les données de la pêche et des relevés concernant ce stock en 2002.

Sommaire

- En 2002, les débarquements de plie canadienne sont tombés à 637 t, représentant le plus bas niveau depuis 1965; cette baisse était due en partie à la baisse du quota, passé de 2 000 t à 1 000 t, aux réductions de l'effort et aux conditions du marché depuis 2000.
- L'indice d'abondance découlant du relevé par navire scientifique révèle que le stock de 4T est tombé à son plus bas niveau ces trois dernières années. La tendance fléchissante de cet indice depuis 1975 est surtout due à un déclin dans l'ouest de 4T.
- Le recrutement reste faible et bien inférieur à la moyenne à long terme.

Sans amélioration du recrutement et avec les niveaux de prises actuels, on ne peut attendre aucune amélioration à court ou moyen terme.

La pêche

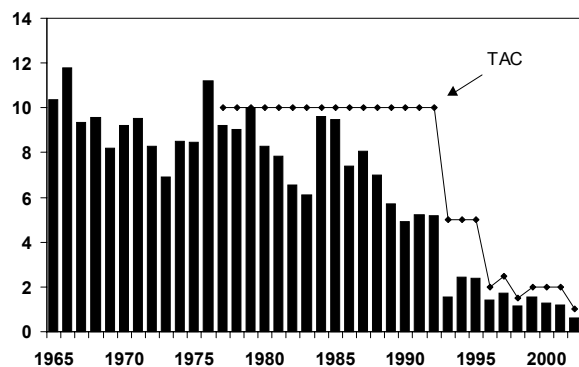
Débarquements et TAC (milliers de tonnes)

Année	Moyenne 1980-1989	Moyenne 1990-1995	Moyenne 1996-1999	2000	2001	2002*
TAC	10	7,5	2,0	2,0	2,0	1,0
Débarquements	7,6	3,6	1,5	1,3	1,2	0,6

* Statistiques préliminaires

Le total autorisé de captures (TAC) de plie canadienne dans 4T a été abaissé à 1 000 t pour la saison de pêche 2002-2003. En 2002, les débarquements de plie canadienne sont tombés à 637 t, représentant le plus bas niveau depuis 1965. Au cours des cinq dernières années, les débarquements déclarés par les pêcheurs ont représenté environ 60 % du quota. Une pêche indicatrice de la morue de 4T amorcée en 1998, suivie par une pêche commerciale limitée de ce poisson en 1999, a pu aboutir à une réorientation de l'effort de pêche, contribuant à la baisse des débarquements de la plie canadienne survenue après 1997. D'autres facteurs comme la baisse de la demande en 2000 et 2001, suivie par la diminution des prix du marché après le printemps 2001, ont pu aussi contribuer à la réduction de l'effort de pêche.

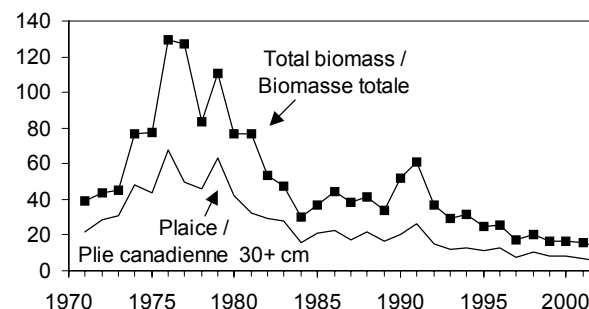
Débarquements et TAC (milliers de tonnes)



État de la ressource

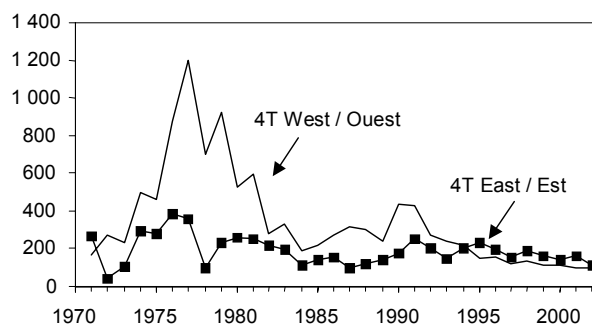
Depuis 2000, les relevés par navire scientifique (NS) ont produit des prises moyennes de 121, 120 et 105 plies canadiennes par trait, ce qui correspond aux trois plus bas niveaux d'abondance et de biomasse de la plie canadienne dans 4T depuis le début des relevés, en 1971. Les plies de taille commerciale (minimum 30 cm) représentaient environ quarante et cinquante pour cent de la biomasse selon le relevé dans la dernière décennie.

Indice de biomasse selon le relevé (poids moyen [kg] par trait)



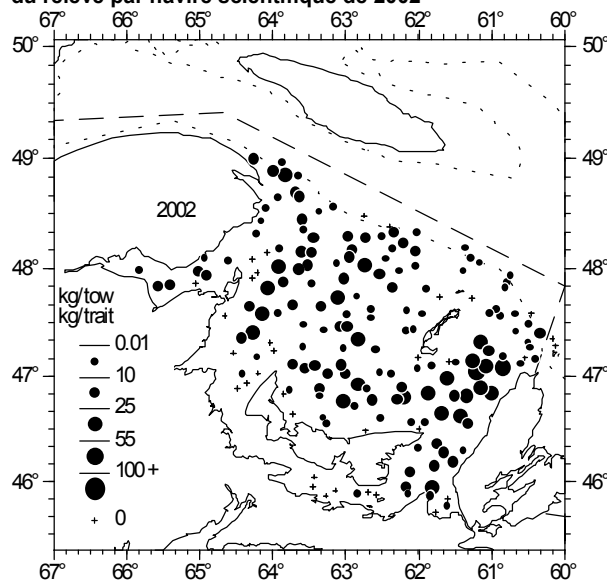
Le régime de déclin de l'abondance de la plie canadienne a varié selon les régions du sud du Golfe. Les taux de prises dans le relevé NS ont diminué dans la moitié ouest de 4T, mais elles sont restées relativement stables dans l'est. Depuis 1994, selon le relevé NS, la biomasse dans l'est de 4T a été égale ou supérieure à celle de la moitié ouest. Dans l'ensemble, les données du relevé indiquent que la biomasse de plie canadienne a varié plus largement dans la moitié ouest de 4T.

Nombre moyen de plies canadiennes par trait dans le relevé



Les prises de plie canadienne les plus abondantes du relevé NS de 2002 ont été capturées au large de la côte du Cap-Breton. Les prises de plie canadienne dans la baie des Chaleurs et au large de Gaspé demeurent très basses et la ressource continue de se situer sous la moyenne dans la partie centrale du plateau Madelinien.

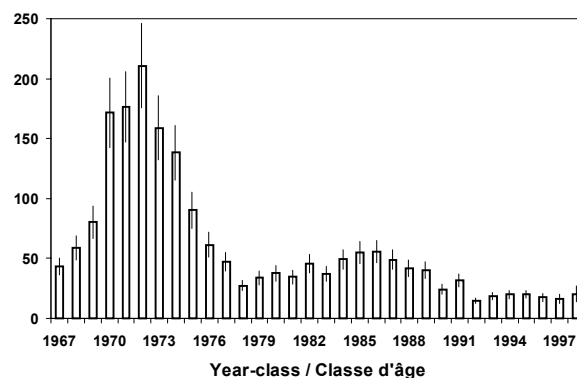
Prises de plie canadienne (kg) dans les traits standard du relevé par navire scientifique de 2002



Le **recrutement** reste très inférieur à la moyenne à long terme dans ce stock. On a évalué les classes d'âge d'après leur abondance dans le relevé NS aux âges où elles n'étaient pas encore pleinement recrutées à la pêche commerciale (âges 4-7). Les résultats

indiquent la présence de fortes classes d'âge nées au début des années 1970, et un effectif qui diminue chez les classes d'âge du milieu des années 1980 au début des années 1990. Les classes d'âge récentes sont basses, mais stables.

Nombre moyen par trait à l'âge-5 dans le relevé



Sources d'incertitude

Les rejets des plies canadiennes de taille inférieure à la taille commerciale qui ont été pratiqués par le passé ont engendré une incertitude au sujet du niveau d'exploitation de la ressource. Certains rejets sont peut-être encore pratiqués dans cette pêche. Les rejets ont limité l'efficacité de l'évaluation et de la gestion du stock, compliquant l'interprétation des tendances de la mortalité par pêche et l'élaboration de points de référence biologiques.

Les taux de prises dans le relevé NS dénotent une diminution de la ressource dans l'ouest de 4T et une stabilité relative dans l'est de 4T. Une analyse des taux de prises commerciales effectuée dans la dernière évaluation révélait des tendances régionales comparables. Nous ne pouvons encore expliquer les causes de ces tendances. Des études de la génétique de la plie canadienne et des comparaisons des taux de croissance et

de l'abondance des classes d'âge laissent croire qu'il n'y a qu'un seul stock dans 4T.

De l'avis de certains pêcheurs, la prédation des plies canadiennes par les phoques pourrait être importante.

Perspectives

L'ensemble du stock de 4T reste à un niveau relativement bas, surtout en raison du déclin dans 4T ouest. De fait, l'indice d'abondance pour la totalité de 4T d'après le relevé NS de 2002 est le plus bas jamais enregistré. Les données du relevé NS révèlent qu'il n'y a aucun signe d'une amélioration du recrutement. Or, aux taux de prises récents et sans un accroissement du recrutement, on ne peut attendre d'amélioration du stock à court ou moyen terme.

Considérations de gestion

En 2000, on a augmenté à 140 mm le maillage minimal des engins mobiles utilisés dans la pêche dirigée de la plie rouge dans 4T, les mailles carrées étant obligatoires. Cette mesure a été prise, en partie, pour réduire les prises accessoires de plie canadienne et la capture d'individus de moins de 30 cm. Il convient d'évaluer l'efficacité de ce changement de maillage par rapport aux rejets de plies canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Hugues Benoît
Pêches et Océans Canada
Centre des pêches du Golfe
C. P. 5030, Moncton
(Nouveau-Brunswick) E1C 9B6

TÉL. : (506) 851-3146
FAX : (506) 851-2620
Courriel : benoith@dfo-mpo.gc.ca

Bibliographie

- Hurlbut, T., G.A. Poirier, H.P. Benoît, D.P. Swain, G.A. Chouinard, and C. LeBlanc. 2003. Résultats préliminaires du relevé au chalut de fond de septembre 2002 dans le sud du golfe du Saint-Laurent. MPO. Secr. can. cons. scient., Doc. rech. 2003/006.
- Morin, R., I. Forest, and G.A. Poirier. 2001. Status of NAFO Division 4T American plaice, February 2001. MPO, Secr. can. cons. scient., Doc. rech. 2001/023.
- MPO, 2001. Plie canadienne (div. 4T). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-26 (2001).

Distribué par le :

Bureau du processus consultatif régional
des provinces Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B203
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070
Fax : 902-426-5435
Courriel : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>

ISSN 1480-4921 (imprimé)
© Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2003

An English version is available on request at the above address.



***La présente publication doit être citée
comme suit :***

MPO, 2003. Plie canadienne du sud du
golfe du Saint-Laurent (div. 4T).
MPO – Sciences, Rapport sur
l'état des stocks 2003/004.